



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Discours cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Jeudi 21 novembre 2019 à 18h00

Résidence du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Mes très chers compatriotes,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui ici, à la résidence du Haut-commissaire, dans la maison de la République, pour un moment aussi important pour chacun d'entre vous.

Cette cérémonie de remise des décrets de naturalisation, qui marque votre accession au statut de citoyen français, est en effet un évènement nécessairement empreint de solennité qui consacre le choix fort fait par soixante-cinq personnes issues de seize pays différents et de quatre continents différents.

Il vient couronner la détermination dont vous avez fait preuve, tout au long d'une procédure administrative exigeante, et marque un acte essentiel de votre vie, de votre parcours, qui vous engage, vous-mêmes et votre famille, de même qu'il engage la communauté nationale que vous avez choisie de rejoindre et qui vous accueille aujourd'hui en son sein.

C'est pour vous l'aboutissement d'une histoire qui a commencé avec votre arrivée sur le sol français. Vous y êtes venus pour des raisons diverses, certains pour y trouver du travail, d'autres pour y faire des études, d'autres encore pour y vivre avec un époux ou une épouse déjà citoyen français.

Votre chemin vers la citoyenneté française vous a conduit loin de Paris, en Nouvelle-Calédonie. Tenir en ce lieu cette cérémonie de naturalisation, à quelques encablures de l'océan Pacifique, c'est donc aussi témoigner de la portée universelle de cette citoyenneté française dans laquelle vous entrez aujourd'hui. Loin d'être un ensemble fondé sur une quelconque homogénéité ethnique ou religieuse, ni étroitement enserrée dans les frontières de l'hexagone, la Nation française est une communauté de destin rassemblant des millions d'hommes et de femmes qui partagent un inestimable héritage de valeurs, de culture et d'histoire.

En quittant votre pays d'origine, vous avez emporté avec vous votre histoire propre, vos souvenirs, vos rêves, vos aspirations. En France, sans renoncer à vos racines, vous avez entamé ce chemin de l'intégration, exigeant mais noble, qui vous amène aujourd'hui à épouser le destin d'une nation qui se distingue par la richesse de sa longue histoire et par son aspiration singulière à l'universel.

Vous allez dorénavant devenir des citoyens français à part entière et bénéficier à ce titre des mêmes droits que l'ensemble de vos concitoyens. L'appartenance à la collectivité nationale vous impose également des devoirs et, en premier lieu, le respect des lois de la République.

Cette citoyenneté s'exprime d'abord par l'adhésion, exigeante, à la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.

La liberté est la base de la démocratie. Croyances, cultures et différences y ont toute leur place mais aucune ne peut prétendre s'imposer aux autres. Chaque Français est libre de ses opinions.

La France est, vous le savez, un Etat laïc. Elle garantit à chacun le libre exercice de son culte, à condition que cet exercice ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. L'Etat, pour sa part, obéit à un principe de neutralité et ne reconnaît aucun culte.

L'égalité est au fondement de la promesse républicaine, celle qui veut, selon les mots de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen que *« la loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse »*. Aucune appartenance ethnique, religieuse ou idéologique, ne peut conduire la République à distinguer entre ses enfants, qu'ils soient nés en son sein ou qu'ils aient choisi d'adopter la France pour patrie.

La fraternité enfin, vient compléter les deux termes précédents en leur ajoutant le liant collectif essentiel sans lequel les promesses d'égalité et de liberté seules risqueraient d'aboutir à une société atomisée d'individus isolés.

Cette devise, que vous lisez sur la pierre de nos monuments publics, doit s'imprimer également dans votre cœur, vous en êtes désormais les ambassadeurs.

J'ai insisté sur l'importance que cette cérémonie revêtait dans votre parcours, néanmoins soyez certains qu'elle est toute aussi importante pour notre pays.

Car notre Nation va s'enrichir de vos forces, de vos projets et de vos racines. Depuis des siècles, notre patrie est une terre d'accueil. Avant vous, beaucoup de femmes et d'hommes, venus d'ailleurs, s'y sont installés et y ont fait souche. Ils ont adopté ce pays, l'ont souvent passionnément aimé et l'ont servi parfois plus

intensément que n'importe quel autre de nos concitoyens. Cette intégration réussie a contribué à la grandeur et au dynamisme de notre pays.

C'est pourquoi, la France est heureuse et fière de vous accueillir. Elle croit en vous et compte sur vous pour lui apporter le meilleur de vous-même, lui rendre ce qu'elle vous a donné en contribuant à sa prospérité, sa solidité et sa grandeur.

Les efforts des millions d'hommes et de femmes qui ont œuvré, au fil des siècles, pour construire notre patrie, sont donc désormais aussi tournés vers vous. A vous dorénavant, comme à nous tous, et demain à vos enfants, de poursuivre cette tâche à la fois vertigineuse et minuscule à notre échelle : continuer la France.

Ici, dans le Pacifique Sud, et peut-être ailleurs demain, en métropole ou dans la France d'outre-mer, il vous appartiendra d'œuvrer à prolonger la longue histoire de notre destin national.

Chers compatriotes,

N'oubliez pas, vous devenez des citoyens français, mais certains d'entre vous deviennent également des citoyens européens. Soyez en fiers !

Nous formons plus de 700 millions de forces vives qui partagent une série de valeurs à savoir le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit, le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ouvrez-vous aussi à cette Europe et ses citoyens, vous ne pouvez que vous enrichir !

Ce soir, je vous adresse tout à la fois mes plus sincères félicitations et mes plus chaleureux remerciements.

A présent, avant de vous remettre les documents que vous avez tant attendus, je vous propose d'écouter *La Marseillaise*.

Vive la République, et vive la France.